

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2024-28**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 783-5, L. 784-5 et L. 785-4 ;

Vu le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 27 octobre 2015 relatif aux ressources financières du Fonds de garantie des dépôts et de résolution ;

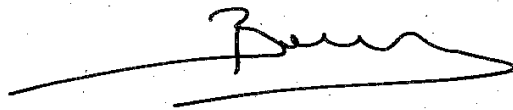
En ayant délibéré lors de sa séance du 29 février 2024,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 29 février 2024.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Christophe BORIES.